



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA  
MAINTENANCE AUX APPLICATIFS CIRIL : CIVIL  
NET ELECTIONS ET CITYWEB**

**DÉCISION N° DM-23-487  
EN DATE DU 27 DECEMBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des progiciels : Civil Net Elections et Cityweb arrive à échéance au 31 décembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre le maintien des prestations et assurer la maintenance des progiciels Civil Net Elections et Cityweb ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société CIRIL GROUP SAS, sis 49 avenue Albert Einstein – 69603 Villeurbanne, représentée par Monsieur Rémi GRIVEL en qualité de Directeur Général, un marché relatif à la maintenance des applicatifs Ciril : Civil Net Elections et Civil Net Cityweb.

La validité de ce marché est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2027.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 5 941.00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 15 000.00 € HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231227-lmc1H11173H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/12/2023  
Date de Publication : 27/12/2023

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231227-lmc1H11173H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/12/2023  
Date de Publication : 27/12/2023